

Congés 2014 nouvelle donne !

- **Système 2 TA et TB** : 4 semaines de congés semaines 31/32/33/34.

- **Système 1 TA** : 4 semaines de congés semaines 31/32/33/34.

- **Système 1 TB** : 2 possibilités laissées aux salariés:

- 4 semaines (31/32/33/34).
- 3 semaines (31/32/33) plus lundi et mardi de la semaine 34.

Le mercredi, jeudi et vendredi de la semaine 34 ne seront travaillés que du matin, en priorité avec des volontaires de la TB puis de la TA et ensuite avec du personnel Volontaire du système 2. Les 3 jours restants aux choix des salariés.

- **Salariés DI/DCPS de journée** :

- 3 semaines (31/32/33) plus 2 jours (du 28 juillet au mardi 19 août) ceux qui souhaitent prendre jusqu'au vendredi 22 août le pourront.

- **Salariés « hébergés » (hors DI/DCPS)** :

- Les salariés poseront leurs congés par roulement avec au moins 3 semaines consécutives. Les congés de fractionnement ne seront accordés que si la hiérarchie impose la prise de congés en dehors de la période du 1^{er} mai au 31 octobre

Des feuilles de choix seront distribuées aux salariés, pour positionner leurs congés. Les feuilles seront à rendre avant la date limite du 15 mars 2014.

- **5^{ème} semaine** : du 24 décembre au 31 décembre.

- Vendredi 02 janvier 2015 non travaillé (récupération du 15 août)

- **Pont du 11 novembre** :

un jour de RTT ou d'annualisation sera positionné sur le lundi 10 novembre

- **Journée de solidarité**

Un jour de RTT ou d'annualisation sera positionné sur le lundi de Pentecôte (9 juin)

Suite à ces propositions la direction doit mettre en place un vote des délégués du personnel.

Les dates de congés seront officialisées au CE extra du 13 février

La CFTC se positionnera Favorablement à ce vote pour les congés 2014.